

# Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2014-2021

## Déclaration en matière de stratégie Erasmus+

### 1/ Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'UTT

L'international est un élément dynamisant du développement de l'UTT. Sa stratégie, fondée sur une approche globale qui regroupe les dimensions géographique, pédagogique, scientifique et économique de son activité, consiste à participer au rayonnement de l'excellence et de la qualité de l'enseignement et de la recherche de l'Europe. Cette stratégie est validée et soutenue par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Elle s'inscrit dans un cadre européen et mondial, en tenant compte des directives nationales, régionales et locales, ainsi que des possibilités de subventionnement des programmes.

### Partenariats

Le choix des partenaires s'effectue essentiellement en fonction de la reconnaissance et de la qualité de l'établissement, de l'offre de formations aux niveaux Master et Doctorat, de la complémentarité des formations, de l'existence d'un pôle recherche, de l'intérêt commun pour faire vivre le partenariat, de la motivation et de l'investissement des personnels.

### Régions géographiques de développement

L'UTT privilégie les interactions équilibrées avec l'Europe, l'Amérique du Nord et les pays émergents, notamment la Chine, l'Inde et les pays d'Amérique Latine. A titre d'exemple les flux de mobilité étudiante sortante se répartissent pour moitié en Europe et pour l'autre hors Europe.

### Groupes cibles

Dans le cadre du programme Erasmus, notre activité principale est l'échange des élèves ingénieurs. Pour cette formation, une mobilité d'un semestre minimum à l'étranger, soit en études dans une université partenaire soit en stage dans une entreprise, est obligatoire depuis 2008.

Du fait de notre sous-dotation en personnels et du contexte économique actuel, il reste difficile d'augmenter les mobilités sortantes d'enseignement et de formation.

Quels que soient les participants mobiles entrants ou sortants, les services de l'UTT mettent tout en œuvre pour faciliter l'installation, l'intégration des personnes mobiles présentant des caractéristiques particulières (étudiante avec enfant, handicap physique, ...).

Le service hygiène et sécurité de l'UTT veille à la mise en place des aménagements des infrastructures pour les différents handicaps. L'UTT inclut depuis plusieurs années dans ses conventions hors Erasmus une clause de non-discrimination.

## Objectifs pour le prochain programme

Les actions à poursuivre à l'interne pour répondre aux objectifs du programme Erasmus+ s'inscrivent dans la continuité des efforts menés depuis 2007.

Il s'agit, pour l'essentiel :

- D'inscrire la composante européenne et internationale au cœur de toutes les actions de l'UTT.
- De maintenir la qualité et le niveau de la mobilité étudiante en université dans une conjoncture économique défavorable.
- D'améliorer la mobilité en entreprise.
- De soutenir davantage la mobilité des doctorants, des enseignants-chercheurs et personnels administratifs, entrants et sortants.
- De favoriser les échanges pédagogiques avec les universités partenaires dans le cadre de nouvelles formations conjointes.

Avec ses partenaires les plus proches, sur les 140 qu'elle compte, l'UTT s'efforce de développer des synergies sur des projets spécifiques et concrets, impliquant Formation, Ecole Doctorale, et Recherche, en tirant profit des complémentarités qui peuvent se présenter avec chaque établissement. C'est en effet en affirmant le lien entre l'Enseignement et la Recherche que nous devons fortifier nos partenariats.

La mise en place de doubles diplômes se fait en priorité pour les élèves ingénieurs avec des partenaires que nous connaissons bien et avec qui nous avons déjà au moins pratiqué l'échange d'étudiants, tout en s'assurant que les niveaux sont équivalents et que les montages sont conformes aux recommandations de la Commission des Titres de l'Ingénieur française.

L'UTT se félicite de pouvoir élargir à nos universités partenaires issues des pays tiers les possibilités de collaborations dans le cadre Erasmus. Dans ce cadre, nous poursuivrons nos efforts pour déposer un dossier Erasmus Mundus au cours du programme 2014-2020.

L'UTT s'est fixé pour ambition de devenir un acteur incontournable dans la thématique STMR « Sciences et Technologies pour la Maîtrise des Risques », impliquant laboratoires et entreprises. Il s'agit d'un axe de développement récent, soutenu par la Région. Un projet transfrontalier dans ce domaine est en ébauche, avec la Belgique.

Avec 52 nationalités représentées, et une pédagogie par projet, l'UTT est un exemple remarquable de diversité culturelle, et place ses étudiants dans les meilleures conditions pour intégrer un environnement de travail cosmopolite.

L'UTT est un établissement jeune et compte bien continuer ses efforts de visibilité et de reconnaissance.

## **2/ Stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme**

Pour le nouveau programme Erasmus+, les mobilités restent le socle de nos collaborations internationales.

L'UTT se doit d'afficher des ambitions d'abord européennes, d'une part parce que les programmes européens sont une condition et une opportunité d'excellence, d'autre part, parce qu'il faut le souligner, l'Union Européenne apporte des financements conséquents pour l'impulsion et le soutien des projets.

La participation de l'UTT dans des programmes cadres européens et internationaux devrait être multipliée par un facteur important dans les années à venir avec nos partenaires privilégiés.

La définition de partenariats stratégiques forts nous permettra de nous insérer dans des réseaux viables et productifs.

## **3/ Impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement**

L'UTT s'investit pour atteindre les objectifs de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur européen. La participation au Programme Erasmus+ permet à l'UTT de s'appuyer sur un cadre de fonctionnement partagé avec les partenaires et des règles communes, des documents facilitateurs et des financements pour aider les individus.

### **Impacts escomptés :**

1) La mobilité sortante de l'étudiant s'inscrit dans un projet professionnel. En dehors des bénéfices collatéraux (ouverture d'esprit, compétence linguistique,...), elle lui permet de compléter sa formation et de réaliser son projet professionnel dans les meilleures conditions. A terme, nous visons une augmentation du nombre et de la qualité des diplômés de niveau Master et Doctorat, avec différents types de profil : Formation Continue, thèses CIFRE...

2) La mobilité entrante des étudiants contraint le corps enseignant à s'adapter à un public international et hétérogène. Son approche pédagogique ne peut qu'en profiter. Les étudiants étrangers apportent une émulation de niveau dans les cours et rendent les classes plus actives.

Il en résulte une augmentation de la qualité de l'enseignement, un renforcement des liens avec l'industrie grâce aux stages, et une utilisation croissante des nouvelles technologies pour arriver à former des diplômés prêts pour le marché de l'emploi.

3) La participation au Programme nous encourage à améliorer les mesures déjà existantes pour faciliter les mobilités : procédures de qualité, gestion informatisée (Système d'Information Unifié), évolution des pratiques pédagogiques, modalités d'accueil et d'intégration...

4) Les PME et PMI bénéficient de l'apport d'une main d'œuvre hautement qualifiée et internationale grâce aux stages des étudiants. Les diplômés français ayant effectué un stage à l'étranger contribuent à la visibilité des entreprises françaises à l'étranger. Notre rôle est d'accroître le transfert de technologie, d'aider au démarrage des start-ups, de favoriser l'innovation (un exemple d'intégration formation-recherche-entreprises est donné via notre thématique STMR).

Le développement des formations par apprentissage et de la formation continue permettra d'augmenter les liens avec les entreprises régionales dans le cadre des pôles d'excellence.

5) L'UTT a été l'un des premiers établissements à devenir autonome dans le cadre de la modernisation de l'enseignement supérieur français. Il est essentiel de développer la recherche de fonds (publics et privés).

En se développant à l'international et en participant à des programmes communs tels qu'Erasmus+, les établissements doivent se plier à des normes structurantes et saines.

Sur le plan individuel, le Programme et l'émulation qu'il implique, invite chacun à mesurer et dépasser ses limites professionnelles, ce qui en retour profite à l'établissement dans sa globalité, et à l'enseignement en Europe d'une manière plus large.